

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LOIR ET CHER  
ROMORANTIN-LANTHENAY  
SERVICE JEUNESSE

## **DECISION**

Finances locales - Décisions budgétaires

Objet : tarifs d'inscription pour une activité et une sortie organisées par l'Agora Saint-Marc et l'Espace jeunes des Favignolles

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 novembre 2023 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus et notamment l'alinéa 2 ;

Considérant qu'une sortie au cinéma est organisée le mercredi 26 novembre par le service Jeunesse pour 12 enfants (nés de 2017 à 2019) ;

Considérant qu'une activité créative est organisée le mercredi 3 décembre par le service Jeunesse pour 10 enfants (nés de 2015 à 2016) ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer les tarifs d'inscription à ces activités ;

### **DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – La participation individuelle des jeunes est fixée comme suit :

- |  |       |
|--|-------|
| ✓ Sortie cinéma<br>12 enfants nés de 2017 à 2019     | → 4 € |
| ✓ Activité créative<br>10 enfants nés de 2015 à 2016 | → 4 € |

**ARTICLE 2** - La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 3** - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 6 novembre 2025

Le Maire, certifie sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 13 NOV. 2025

Publié ou notifié le 13 NOV. 2025

Mis en ligne sur le site internet le 13 NOV. 2025



**Jeanny LORGEOUX**